

De français canadien à québécois à laurentien: la résolution de trois siècles de débats terminologiques

Marie-Hélène Côté



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edl/2336>

DOI : 10.4000/edl.2336

ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2020

Pagination : 43-46

ISBN : 978-2-940331-73-4

ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Marie-Hélène Côté, « De français canadien à québécois à laurentien: la résolution de trois siècles de débats terminologiques », *Études de lettres* [En ligne], 312 | 2020, mis en ligne le 24 mars 2020, consulté le 20 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/2336> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.2336>

DE FRANÇAIS CANADIEN À QUÉBÉCOIS À LAURENTIEN :
LA RÉOLUTION DE TROIS SIÈCLES DE DÉBATS
TERMINOLOGIQUES

UN FRANÇAIS : – Pardon, vous êtes canadien ? Vous avez l’accent.

BOB GRATTON : – Moé, je suis un Canadien québécois ! Un Français, canadien français. Un Américain du nord français. Un francophone, euh québécois canadien. Euh, un Québécois d’expression canadienne française française ! On est des Canadiens... américains, francophones d’Amérique du nord. Des Franco-québécois...

LINDA GRATTON : – On est, on est des Franco-canadiens du Québec. Des Québécois canadiens.

BOB GRATTON : – Les deux.

LINDA GRATTON : – C’est ça.

Extrait de *Les vacances d’Elvis Gratton*, court-métrage de P. Falardeau et J. Poulin.

Les langues portent par défaut le nom des peuples qui les parlent, avec toutes les embûches politico-identitaires que le terme « peuple » peut recéler. Le français du Québec – et le peuple qui le parle – pose de ce point de vue des problèmes terminologiques particuliers.

Deux variétés de français ont émergé de la colonisation française au Canada à partir du début du XVII^e siècle : celle issue de la colonie acadienne, située à l’origine dans l’actuelle province de Nouvelle-Écosse, et celle issue de la Vallée du Saint-Laurent, au Québec. L’Acadie, cédée aux Anglais dès 1713, a été démantelée par la déportation des années 1755 à 1763. Les Acadiens, dispersés des deux côtés de l’Atlantique Nord, ont fondé de nouvelles communautés hors de leur lieu d’origine. L’Acadie actuelle renvoie donc à l’ensemble des communautés qui ont ainsi conservé une identité acadienne. Partout minoritaires, elles sont situées

dans cinq provinces canadiennes (provinces atlantiques et Québec) et un état américain (Maine). Le français acadien se définit alors sur des bases généalogiques – celui parlé par les descendants des Acadiens d'origine – plutôt que territoriales.

La colonie de la Vallée du Saint-Laurent a, au contraire de l'Acadie, prospéré sur place, occupant un territoire de plus en plus vaste des deux côtés du Saint-Laurent, tout en essaimant vers le sud et l'ouest du continent nord-américain. Un processus d'expansion qui s'étend sur trois siècles. Les descendants de cette colonie se sont rapidement identifiés comme « Canadiens », terme qui les distinguait au départ des Français (de France) et des Acadiens, puis des anglophones. Mon grand-père se définissait encore comme Canadien dans ce sens, également conservé dans le nom de la mythique équipe de hockey de Montréal. Mais la création de la confédération en 1867 a cristallisé la redéfinition de « canadien » comme incluant tous les habitants du territoire nouvellement constitué, et non spécifiquement les descendants d'ascendance française de la colonie laurentienne.

Privés de leur ethnonyme, les « Canadiens » ont commencé une longue quête terminologique. Et identitaire. Les termes « canayen » puis « québécois » ont alors émergé, le premier freiné par la connotation populaire qui lui a été accolée, le second nourri par la montée du sentiment identitaire au Québec, dont l'apogée coïncide avec le premier référendum sur la souveraineté en 1980. La popularité de « québécois » a été telle que le terme en est venu à s'opposer à « canadien » – voire « Canadian », la version anglaise accentuant le contraste –, dont une extension restreinte, depuis les années 80, renvoie spécifiquement aux Canadiens hors Québec, comme le souligne Joncas. « Canadien » peut donc désigner exclusivement les francophones, les anglophones ou les deux !

Face à la montée de « québécois », défini dorénavant par des frontières politiques plutôt que par l'origine historique, toute une série d'étiquettes a vu le jour pour désigner les communautés francophones installées dans les provinces hors Québec et hors Acadie : Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Fransaskois (Saskatchewan), etc. La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui regroupe les francophones hors Québec, exprime bien par son nom les tensions terminologiques qui s'expriment : d'une part l'éclatement des descendants de la colonie laurentienne et l'absence de terme (autre que « francophones ») pour les désigner, d'autre part l'unité et la spécificité de la communauté

acadienne. Il est aussi ironique que cette Fédération des « francophones du Canada » exclue les Québécois, qui en forment pourtant la grande majorité, à moins d'interpréter Canada dans son sens hors Québec...

Le français parlé par les communautés non acadiennes souffre des mêmes problèmes de désignation, et plus encore : si français canadien et français québécois dominent le paysage scientifique, canayen, québécois, joual, franco-canadien et « French-Canadian patois » ont tous coexisté, sans oublier les nouveaux termes locaux de fransaskois et de français ontarien, manitobain ou albertain. « Français canadien » ou « du Canada » ne distingue pourtant plus la variété de la Vallée du Saint-Laurent de la variété acadienne. Contrairement au français acadien, plus aucun terme ne permet d'évoquer le lien historique qui unit le français parlé dans toutes les communautés issues de la colonie laurentienne. Le français ontarien s'oppose maintenant au français québécois, malgré leur origine et leurs caractéristiques communes.

L'année 1980 marque aussi la date de publication d'un ouvrage fondamental de la linguistique québécoise, dont le titre même – *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : l'atlas linguistique de l'est du Canada* – exprime ce vide terminologique, marqué par la tension entre Québec et Canada. Les dix volumes de l'atlas sillonnent tout le territoire québécois, en débordant en zone acadienne à l'est et en Ontario à l'ouest. Mais ils ne couvrent ni l'ensemble du domaine acadien, ni celui issu de la Vallée du Saint-Laurent, qui déborde bien à l'ouest de l'Ontario. L'an zéro de la dialectologie québécoise moderne, mais sans même un terme pour désigner son objet d'étude!

Il faudra plus de 20 ans pour qu'une solution s'impose. Québécoise embauchée à l'Université d'Ottawa en 2001, j'ai immédiatement été confrontée à une impasse terminologique. On parlait de « français ontarien » (qui s'oppose au français québécois) ou de « français canadien » (qui inclut le français acadien). Le français ontarien se trouvait donc associé au français acadien plus qu'au français québécois, ce qui est contraire à la réalité linguistique. Comment donc exprimer la parenté entre les variétés issues de la Vallée du Saint-Laurent? Entre mon parler de Québécoise et celui de mes étudiants ontariens? Un adjectif s'est imposé : « laurentien », qui renvoie au berceau historique de ces variétés. Ce terme n'est pas inédit, puisque les historiens, géologues et botanistes parlaient déjà de « colonie laurentienne », de « plateau laurentien » et de « flore laurentienne ». Des usages isolés de « français laurentien » avaient déjà été

relevés dans la tradition dialectologique du français en Amérique du Nord, mais dans une perspective historique géographiquement située et non contemporaine et déterritorialisée. Depuis, le terme a fait boule de neige ; on le retrouve maintenant dans les publications scientifiques, les documents de cours, Wikipédia ou le site du Gouvernement du Canada.

Une petite victoire terminologique qui pourrait aussi inspirer la désignation des variétés de Suisse romande, où se côtoient des parlers issus de la langue d'oïl et du franco-provençal et qui ne coïncident pas avec les frontières cantonales ou nationales.

Marie-Hélène CÔTÉ
Section des sciences du langage et de l'information
Faculté des lettres, Université de Lausanne

BIBLIOGRAPHIE

- FALARDEAU, Pierre, POULIN, Julien, *Les vacances d'Elvis Gratton*, court-métrage, 1983.
- JONCAS, Geneviève, « Virage à 180 degrés : des Canadiens devenus Québécois », *Cap-aux-diamants*, 96 (2009), p. 25-28.
- SNIDER-McNAIR, Katharine, « Le français au Canada : quelques faits peu connus », 2018, Gouvernement du Canada, en ligne : <<https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/blogue-blog/francais-canada-french-fra>>.
- WIKIPÉDIA, « Français canadien », 2019, en ligne : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais_canadien>.